

BULLETIN BIMESTRIEL

DE L'A. D. I. R.

Voix et Visages

ASSOCIATION NATIONALE DES ANCIENNES DÉPORTÉES ET INTERNÉES DE LA RÉSISTANCE - 241, BD ST-GERMAIN, PARIS 7 - 551 34 14

L'ANNÉE 1941

A la fin de l'année 1941, le général de Gaulle faisait parvenir au gouvernement des États-Unis un mémorandum (*) dans lequel étaient exposées "les raisons d'exister, les buts et la politique générale" du Comité national français qu'il présidait. Nous n'avons pas eu évidemment connaissance de ce texte à l'époque où il fut écrit, mais c'est avec un grand intérêt que nous pouvons le lire quarante-cinq ans plus tard.



Des commémorations, une exposition, un colloque (dont nous rendons compte un peu plus loin) viennent d'évoquer cette année 1941 et permettront sans doute de connaître moins mal les débuts de la Résistance. C'est aussi seulement aujourd'hui que l'on commence à mesurer les terribles difficultés que dût surmonter alors le chef de la France libre. Il lui fallut "justifier" auprès du gouvernement américain ceux qui, avec ou sans uniforme, maintenaient la France dans la guerre.

"Nous ne sommes pas des partisans, écrit-il, mais des patriotes. L'expression "gaulliste" est une invention de la propagande allemande. Elle tend à nous confondre avec ces anciens partis politiques qui portaient les noms de leur chef "doriotistes" ou "paul-fauristes" d'avant-guerre. Nous ne prétendons qu'à un seul titre, que nous pensons mériter de porter, celui de Français."

C'est pour les anciennes résistantes que nous sommes une grande satisfaction de lire, dans ce même mémorandum que le général de Gaulle s'appuie sur notre action, si faible, si inorganisée qu'elle fût alors, pour démontrer quelle est la volonté réelle des Français. On peut dire que nous combattions sur deux fronts : contre l'ennemi, mais aussi contre l'insidieuse propagande de Vichy qui présentait notre peuple comme lâche et avili, résigné à abdiquer sa liberté (il reste encore aujourd'hui des traces de

(Suite p. 3)

(*) Lettres, Notes et Carnets, 1941-1943 (Ed. Plon)

Pourquoi et comment je me suis rallié au général de Gaulle

par Pierre Julitte

La guerre était perdue en France. Je n'en doutais pas et j'étais tout aussi certain à la fois de ce qu'elle allait se poursuivre ailleurs et de ce que l'armée française y participerait.

Je voulais à tout prix être en mesure de la rejoindre où qu'elle combattît.

Chef de la mission française de liaison près de la 3^e brigade blindée britannique, j'avais donc décidé de m'embarquer avec cette unité lorsqu'elle serait rappelée en Angleterre.

John Crocker, qui la commandait, reçut, dans la soirée du 16 juin, l'ordre de la conduire à Cherbourg. Le lendemain, lui et moi fimes halte, le temps d'avaler une omelette dans le modeste café d'un village que nous traversions. Un poste-radio y diffusait le premier message du maréchal Pétain. Président du Conseil depuis la veille au soir, il annonçait qu'il avait "demandé à l'adversaire s'il était prêt à rechercher avec lui les moyens de mettre un terme aux hostilités".

La Marseillaise qui suivit ces paroles d'abandon avait quelque chose d'incongru. Un chant funèbre eût mieux convenu. Je me levai cependant et l'écoutai au garde-à-vous. John Crocker resta assis.

L'hymne national terminé, nous n'osions pas nous regarder.

— Plusieurs de mes camarades et moi avons l'intention de nous embarquer avec vous, murmurai-je pour rompre le silence.

— Vous n'aurez qu'à passer une combinaison (1) sur vos uniformes, répondit Crocker en guise d'acquiescement.

Après un instant de réflexion, il ajouta : "Quand nous serons en Angleterre, je ferai donner une commission (2) aux sous-officiers qui vous accompagneront et un pip (3) de plus à vous et à vos officiers et je vous incorporerai tous à ma brigade. Vous pouvez l'annoncer à vos camarades."

(1) Le personnel des unités de chars britanniques portait, au combat, des combinaisons de mécanicien, taillées dans une robuste toile noire.

(2) Un Français aurait dit : "Je ferai nommer officiers..."

(3) Les officiers britanniques portent, au lieu et place des galons des officiers français, des pips qui désignent leur grade.

Me faufilant par de pittoresques petites routes entre les patrouilles allemandes qui s'étaient déjà infiltrées dans le Cotentin, je gagnai Cherbourg dans l'après-midi pour y organiser, avec les autorités militaires françaises, le bivouac et l'embarquement de la brigade. Cela fait, je leur annonçai que je m'embarquerais avec elle.

Mes interlocuteurs se récrièrent et entreprirent de me démontrer, textes en main, que si je le faisais, je serais, aux termes du Règlement militaire, considéré comme déserteur. Ils ajoutèrent qu'ils sauraient bien, d'ailleurs, m'empêcher de commettre une telle folie, d'autant que, de toutes façons, elle ne servirait à rien : l'Angleterre, désormais seule face à l'Allemagne, allait être contrainte à négocier, elle aussi, et à déposer les armes. Ils envisageaient sans émotion d'être faits prisonniers, certains qu'ils ne tarderaient pas à être libérés puisque la guerre allait se terminer.

Je partis en claquant la porte, plus décidé que jamais à passer en Angleterre et résolu, en outre, à le faire la tête haute, en uniforme français.

Le lendemain matin, j'assisstai de loin à l'embarquement de la brigade. Deux gendarmes se tenaient au pied de la passerelle.

Mes camarades français, revêtus de combinaisons britanniques, la franchirent sans encombre. Comme nous en avions convenu, l'un deux me fit signe au moment où elle allait être hissée et j'arrivai au pas de course.

Je déclarai aux gendarmes que j'étais au courant de l'interdiction de monter à bord qui frappait les Français mais que je soupçonnais plusieurs de mes subordonnés de l'avoir enfreint. "Je vais les chercher et les ramener à terre", ajoutai-je en écartant les mousquetons croisés qui me barraient le passage.

Les motifs de mon départ m'avaient semblé si pertinents que je n'avais pas douté, les jours précédents, de ce qu'ils s'imposaient à tous. Mais, la veille, John Crocker m'avait proposé de m'incorporer dans sa brigade et les officiers français de Cherbourg s'étaient montrés convaincus de l'inutilité de ce qu'ils appelaient une désertion ; le matin même, alors qu'ils n'avaient pas d'autre chance d'échapper à la captivité, plusieurs membres de la mission que je commandais avaient renoncé à s'embarquer.

4° P. 4616

Le feu de l'action tombé, des doutes m'assaillirent et soulevèrent mon angoisse tandis que la côte française disparaissait à l'horizon.

Des Français acceptaient comme définitive une défaite dont j'avais exclu jusqu'à l'éventualité. Si je poursuivais le combat dans une guerre à laquelle la France ne participerait pas, je serais non seulement traité en déserteur mais en paria. Ma famille n'aurait plus rien à attendre de l'État et, si je revenais infirme, je serais semblable à ces invalides des partis vaincus que j'avais vu en Russie et en Espagne, abandonnés à leur misère et livrés au mépris de leurs compatriotes.

Mais face à ce qui n'était, après tout, que des risques, une certitude m'animait : dans la France asservie au nazisme, la vie ne méritait pas d'être vécue, ni par moi, ni par les miens, quelles qu'en soient les conditions matérielles.

Hors de la victoire, il n'y avait pas de salut. Et comment pouvais-je espérer que d'autres apporteraient leur contribution à cette victoire si je n'y apportais pas la mienne, sans réserve.

Dans la paix d'esprit retrouvée, je me demandai, plus simplement, comment j'allais me débrouiller en Angleterre. Je n'avais que deux cents francs en poche ; mon uniforme et mon manteau portaient les marques d'un mois de combats incessants et de nuits passées à la belle étoile ou dans la paille des granges. Mon seul bagage consistait en quelques objets de toilette, en vrac dans une musette, prélevés une semaine plus tôt, mes cantines ayant disparu, dans des valises abandonnées sur les banquettes d'un train immobilisé en pleine campagne et que ses voyageurs avaient fui, poussés par quelque soudaine panique. Trouverais-je, comme les réfugiés russes à Paris au temps de la révolution soviétique, un emploi de chauffeur de taxi ou de maître d'hôtel en attendant de pouvoir rejoindre une armée française au combat ?

Sur le quai de Southampton auquel nous accostâmes, des officiers français nous attendaient. Les membres de ma mission qui s'étaient embarqués avec moi se dépoillèrent de leurs combinaisons et, ensemble, nous allâmes nous présenter à nos camarades, soulagés à la pensée que, nous ayant précédés en Angleterre, ils allaient nous éclairer sur ce qui nous y attendait.

Délégués de Londres par la Mission militaire française pour surveiller l'arrivée des bateaux en provenance de France, ils nous accueillirent avec la condescendance que leur inspiraient nos tenues maculées et froissées et nos mentons noirs de barbe.

Dans l'instant, ils nous assurèrent de ce qui, de leur point de vue, était le plus important : tout était prévu pour que nous puissions prendre un bain et nous raser avant qu'ils ne nous fissent accompagner au camp de Trentham Park, d'où ajoutaient-ils, nous ne tarderions pas à être rapatriés. Cela dit, ils nous prièrent de leur remettre nos armes.

J'avais perdu mon pistolet pendant la traversée. Je me réjouis de ce que cela exclut la tentation, à laquelle je n'aurais sans doute pas résisté, de le plaquer sur le visage d'un de ces officiers de salon.

Nous nous efforçâmes de leur faire comprendre les raisons et les buts de notre présence en Angleterre. Le ton monta. Ils avaient des ordres et entendaient nous les faire respecter. Ils insistèrent sur le fait que le moment était mal choisi, après la défaite de notre armée,

pour donner aux Anglais le spectacle de notre indiscipline, d'autant que nous étions en situation illégale et que c'était par pure mansuétude que l'on ne nous traitait pas de déserteurs. La violence de notre réaction les alarma, et, soucieux de ne pas prendre de risques, ils confieront notre garde à des agents de police britanniques qui, bien qu'ils ne comprissent rien à nos débats, étaient visiblement gênés du rôle qui leur était imparti.

Nous n'avions évité d'être prisonniers des Allemands, que pour être prisonniers des Français.

A mi-distance de notre groupe et du train où nos camarades britanniques, convaincus de ce que nous étions en bonnes mains, étaient déjà montés, stationnait une voiture de l'Y.M.C.A. autour de laquelle on distribuait du thé.

Alors que je me dirigeai vers elle, un officier de la mission militaire me rattrapa et me demanda où j'allais. "Boire une tasse de thé", lui répondis-je en désignant la voiture. Soupçonneux, il me fit remarquer qu'en ce cas je n'avais pas besoin de ma musette ni de mon manteau. "C'est ma foi vrai", lui dis-je en les lui tendant. Il fut si stupéfait de mon geste qu'il les saisit involontairement et, ne sachant qu'en faire, resta cloué sur place comme un benêt tandis que, coudes au corps, je fonçais vers le train.

L'accueil que me firent mes camarades britanniques lui montra clairement qu'il était inutile de tenter de me faire revenir, sauf à livrer une bataille perdue d'avance.

Le soir même, la brigade bivouqua dans un camp de tentes. Tard dans la matinée du lendemain, un planton me tira de mon sac de couchage. John Crocker, auquel il me conduisit, me communiqua l'ordre, adressé à tous les commandants d'unités venant de France, qu'il avait reçu un instant plus tôt : si des militaires français s'étaient mêlés à ces unités, ils devaient être conduits sans délai à Trentham Park, d'où ils seraient rapatriés.

Sans me laisser le temps de dire quoi que ce soit, il me tendit un journal. "Lisez cela", dit-il. Cela, c'était l'*Appel du 18 juin* que le général de Gaulle avait lancé la veille. Sa traduction était suivie d'une note invitant les volontaires à se présenter à St. Stephens House.

"Vous connaissez ce général ?" me demanda Crocker.

Ma réponse fut négative. "Pourquoi n'iriez-vous pas le voir ?" suggéra-t-il.

Mais cet ordre — m'inquiétait-il.

— Il pourrait ne m'être parvenu qu'après votre départ...

Cela ne réglait qu'une partie de la question. Je dus avouer que je n'avais pas de quoi payer un billet de chemin de fer pour Londres. "Qu'à cela ne tienne, déclara Crocker en souriant, je vais vous donner un ordre de mission avec lequel vous voyagerez gratis."

Il tira à lui un formulaire et commença à le remplir. Arrivé à la mention "Objet de la mission", il marqua une hésitation avant d'inscrire "To report to the French authorities" (4).

A St. Stephens House, le lendemain, j'eus la bonne surprise d'être reçu par Geoffroy de Courcel avec qui, huit ans plus tôt, j'avais été élève-officier de réserve à Saumur. Aide de

camp du général de Gaulle, il me convainquit que j'avais frappé à la bonne porte.

Hettier de Boislambert, que j'avais rencontré au cours des semaines précédentes, alors, que, comme moi, il commandait la mission française de liaison d'une brigade de la 1^{re} division blindée britannique, m'avait précédé à St. Stephens House. Il m'affirma que de Gaulle bénéficiait de l'appui personnel de Churchill et allait former une Légion française. Je ne demandais qu'à le croire, mais, dès le lendemain, je fus déçu par ma première rencontre avec le Général. Alors que je lui étais présenté par Courcel, il me demanda, à brûle-pourpoint, quelles étaient mes intentions. Je lui répondis qu'elles dépendaient des siennes, espérant ainsi l'amener à me les révéler, mais notre dialogue n'alla pas plus loin.

Le jour suivant, ce fut beaucoup plus grave. J'appris en effet que lady Warwick, égérie du parti conservateur, était venue en personne inviter le Général à un dîner auquel elle avait convié tout ce qui comptait en matière de généraux au War Office et s'était vu décliner son invitation. Laisser échapper une occasion aussi miraculeuse d'avancer ses affaires et s'aliéner, du même coup, une femme jouissant de l'influence de lady Warwick me parut, sans doute possible, témoigner de la part du Général, d'un inquiétant manque de jugement.

Je conservai cependant l'espoir que si de Gaulle échouait dans l'entreprise où il s'était engagé, il se trouverait bien quelqu'un d'autre pour rassembler ceux, qui comme moi, n'étaient venus en Angleterre que pour combattre. C'est pourquoi je continuai, à St. Stephens House, à noter, sur un cahier d'écolier le nom et l'adresse des nombreux Français qui venaient offrir leurs services, encore que je fusse bien incapable de leur dire quand, comment et par qui il pourrait y être fait appel.

Un ami londonien m'avait prêté cinq livres. Pour les économiser je déjeunais au Lyon's voisin et, comme ces restaurants très bon marché étaient interdits aux officiers, j'empruntais l'imperméable d'un camarade pour cacher mes galons lorsque je m'y rendais.

Rien de tangible ne me permettait d'espérer la prochaine constitution d'une Légion française qui, en échange de mon engagement, assurerait mon existence matérielle et cela ne laissait pas de me tracasser. Aussi lorsque j'appris que l'on pouvait toucher les arriérés de solde à la Mission militaire française, je me résignai à m'y rendre en dépit des souvenirs que m'avait laissé l'accueil de ses membres à Southampton.

Un jeune officier, tiré à quatre épingle, m'y fit remplir un questionnaire et s'étonna de ce que, dès mon arrivée en Angleterre, je n'aie pas été dirigé sur Trentham Park en vue de mon rapatriement. Je lui fournis une quelconque explication dont il se satisfit d'autant plus aisément que je ne formulai aucune objection lorsqu'il m'annonça qu'en même temps que ma solde, j'allais recevoir un titre de transport et des instructions pour m'y rendre.

Pendant qu'un sous-officier, à une table voisine, calculait le montant de ce qui m'était dû, nous bavardâmes. Aux yeux de mon interlocuteur, la situation était toute simple : la France avait signé un armistice, elle devait en respecter les termes ; quant à de Gaulle, c'était un aventurier, coupable de désertion en temps de guerre, qui serait jugé et condamné comme tel par un tribunal militaire.

(4) Pour se présenter aux autorités françaises.

Un autre officier de la Mission militaire entra. Je le reconnus comme l'un de ceux qui étaient à Southampton. Sans me quitter des yeux, il murmura quelques mots à l'oreille de son camarade et l'entraîna hors du bureau.

Avant que je n'aie décidé de la conduite à tenir, le sous-officier me tendit une fiche. "La caisse est dans le couloir", me dit-il.

Un instant plus tard, une cinquantaine de livres en poche, je m'acheminais le sourire aux lèvres vers St. Stephens House, supputant ce que j'allais faire de cet argent, lorsqu'un agent de police me rattrapa et m'invita à le suivre. Je m'attendais à ce qu'il me ramenât à la Mission militaire mais c'est au poste qu'il me conduisit.

Le commissaire m'exposa que, craignant que des indésirables se soient mêlés aux Français qui, pour échapper à l'ennemi, s'étaient réfugiés en Angleterre, le gouvernement avait décidé... Je lui coupai la parole et terminai la phrase à sa place : "... de les regrouper à Trentham Park en vue de leur rapatriement... Seulement voilà, ajoutais-je, à la suite de l'Appel qu'il a lancé, à la B.B.C., donc avec l'accord de votre gouvernement, j'ai rejoint le général de Gaulle et je n'ai aucune intention de me laisser renvoyer en France."

L'excellent homme me félicita chaleureusement, m'offrit une cigarette, mais m'assura que les instructions du Home Office ne prévoyaient aucune exception. Sans doute, dit-il pour me tranquilliser, pourrais-je, à Trentham Park, souscrire un engagement à la Légion française que l'on prêtait au général de Gaulle l'intention de former. Il n'en restait pas moins qu'il ne pouvait pas faire autrement que de me garder au commissariat en attendant que l'on vint me chercher.

Je lui demandai l'autorisation, qu'il m'accorda avec empressement, de téléphoner à St. Stephen House pour y rendre compte de ma situation. J'eus la chance de trouver Courcel au bout du fil, et, une heure plus tard, le commissaire m'annonça qu'il venait de recevoir du Morton Committee(5) l'ordre de me libérer. Comme je lui exprimais ma crainte d'être arrêté à nouveau, il me fit observer avec un sourire ambigu que, depuis quatre jours que je circulais dans Londres, c'était la première fois que cela m'arrivait, ce qui me confirma dans le sentiment que la Mission militaire française n'était pas étrangère à ma mésaventure. De fait, je n'eus jamais, par la suite, à présenter le laissez-passer du War Office que, dès le lendemain, Courcel me remit ainsi qu'à Boislambert et aux autres de nos camarades de la première heure.

Je repris ma route vers St. Stephens House où j'arrivai au moment où le général de Gaulle, accompagné de son aide de camp, en sortait. Il paraissait d'excellente humeur.

— Alors, ils vous ont relâché ! me lança-t-il.
— Oui, mon général.
— Ils vous ont donné à déjeuner ?
— Non, mon général.
— Et bien, venez avec nous. Je vous invite.

Je me mis à son pas. Le temps était radieux. La légèreté de l'air et le ciel bleu pâle où s'étiraient des écharpes des nuages blancs faisaient penser au printemps à Paris.

Sur le passage du Général, dont la presse avait rendu la silhouette familière aux Londoniens, de modestes employés s'arrêtèrent et, au garde-à-vous, soulevaient leur chapeau melon, des hommes plus prospères saluaient

d'un geste de la main et des femmes de toutes conditions dédiaient une inclinaison de la tête en hommage à celui qui incarnait le refus de la défaite de la France.

La fréquentation quasi quotidienne des généraux, au cours des semaines précédentes, leur avait retiré, à mes yeux, beaucoup de leur prestige. Aussi après avoir répondu aux questions dont le général de Gaulle m'avait criblé pendant la première partie du déjeuner, n'éprouvai-je aucune inquiétude à l'interroger au sujet de l'invitation de lady Warwick dont il avait été l'objet. Je reçus confirmation de ce que j'en savais déjà.

Comme je marquais mon étonnement de ce qu'il l'ait déclinée, le Général s'écria à la façon d'un maître qui met un élève irréfléchi sur la voie de la solution évidente : "Voyons ! Si je l'avais acceptée, où cela m'aurait-il mené ?"

— Si vous envisagez de créer une Légion française... commençai-je.

De Gaulle m'interrompit et, cette fois, ce fut sur le ton que l'on emploie pour parler à un interlocuteur borné qu'il s'adressa à moi. Il m'expliqua posément pourquoi la guerre, qui ne faisait que commencer, deviendrait, par la force des choses, une guerre mondiale. D'autres que moi, auxquels il a tenu à l'époque le même langage, ont, mieux que je ne saurais le faire, rapporté sa démonstration dont les faits ont, point par point, prouvé la justesse. Lorsqu'il l'eut achevé il poursuivit : "Dans les forces qui s'affronteront, de quel poids pesera, avant longtemps, la contribution militaire française ? Bien peu, croyez-moi. Ce qu'il faut, c'est assurer la garde du drapeau. Cela fait, ce qui importe, c'est de défendre les intérêts de la France. Contre nos alliés jusqu'à la victoire. Avec eux contre l'ennemi lorsqu'il sera vaincu. J'avais espéré que Paul Reynaud le ferait, mais il a préféré rester entre les bras de la mère de Portes (6). Noguès (7) à qui je l'ai demandé, a refusé. Le Massilia (8) n'est pas sorti de la Gironde. Jour après jour la presse anglaise annonce pour le lendemain l'arrivée de Léon Blum (9) mais il ne viendra pas lui non plus."

Le général de Gaulle suspendit un instant son monologue avant de soupirer, comme si cette constatation l'accablait : "Il faut bien que je m'y colle, puisque personne ne s'en charge."

Après un nouveau silence, il conclut : "Si j'avais été diner chez lady Warwick, j'aurais été définitivement classé au rang d'un sous-officier invité à la table de son colonel, le jour de la fête

(6) Ce n'était pas exact, Paul Reynaud avait été blessé dans un accident de voiture et était en clinique.

(7) Le Général Noguès était résident général au Maroc où il exerçait l'autorité civile. Son autorité militaire s'étendait par ailleurs à toute l'Afrique du Nord française.

(8) De nombreux parlementaires s'étaient embarqués sur le Massilia pour se rendre en Afrique du Nord. Le départ du paquebot fut retardé à plusieurs reprises et sous différents prétextes et des pressions furent exercées sur les passagers par les émissaires du maréchal Pétain et par Laval pour les faire renoncer à leur départ. Lorsque, finalement, le Massilia prit la mer, le 24 juin 1940, c'est-à-dire le jour même où le général de Gaulle tenait les propos rapportés, il ne restait plus que dix-huit parlementaires à son bord, lesquels furent arrêtés, sur ordre du gouvernement, lorsqu'ils débarquèrent à Casablanca.

(9) René Plevén était retourné de Londres en France pour tenter de le convaincre de venir en Angleterre.

(5) Un des organismes exécutifs de Churchill.

du Régiment. Vous me voyez, après cela, allant discuter avec Churchill au nom de la France ?"

— L'avez-vous dit à lady Warwick ? harsadais-je

— Bien sûr que non. D'ailleurs ce qui l'intéressait, c'était le succès de son dîner.

— Ne craignez-vous pas de vous en être fait une ennemie ?

Le Général haussa les épaules. "Que voulez-vous, dit-il avec une sorte de résignation, on ne peut pas à la fois servir son pays et faire plaisir à tout le monde. Mais puisque la création d'une Légion française vous tient à cœur, vous allez vous occuper de son recrutement. Il faut qu'il commence avant que Halifax (10) ait réussi à renvoyer chez eux tous les Français qui sont ici. Vous avez du papier... Bon... Écrivez : moi, général de Gaulle, reconnu le... (vous laisserez la date en blanc, c'est l'affaire de deux ou trois jours) (11) par le Gouvernement britannique comme le chef de tous les Français résolus à poursuivre la lutte contre l'ennemi commun, ordonne..."

Sous sa dictée je pris note de la première charte des futures Forces Libres.

Le cap des mes incertitudes était franchi.

P.J.

(10) Lord Halifax était secrétaire d'État au Foreign Office (Ministre des Affaires Étrangères).

(11) La reconnaissance officielle eut lieu le surlendemain 26 juin 1940.

L'ANNÉE 1941 (Fin)

cette propagande, voir *Le Chagrin et la Pitié*). Nos efforts obscurs, la mort de nos camarades qui ne purent qu'espérer la fin du tunnel ont permis l'embranchemen de la Résistance, son unification, son rôle au moment de la Libération. Et cela a été versé au crédit de la France, lui permettant de tenir sa place au milieu des grandes puissances, parmi les vainqueurs de cette guerre, effaçant la honte de Vichy.

Il était bon de le rappeler maintenant, notamment aux jeunes générations qui pourraient l'ignorer, et nous en sommes reconnaissantes au secrétariat d'État aux Anciens Combattants et à la Direction de l'Information historique qui ont bien rempli leur mission.

Le 28 août 1941, Honoré d'Estienne d'Orves écrivait à sa sœur avant son exécution : "Que personne ne songe à me venger. Je ne désire que la paix dans la grandeur retrouvée de la France. Dites bien à tous que je meurs pour elle, pour sa liberté entière et que j'espère que mon sacrifice lui servira."

Nous nous devons de témoigner de ce à quoi ont servi les sacrifices des nôtres en cette terrible année 1941.

Geneviève de Gaulle-Anthonioz

Nos camarades parachutistes du C.F.T.

La cérémonie du Cross du Souvenir au mont Valérien a eu lieu cette année le 6 mai en présence du secrétaire d'État aux Anciens Combattants, du préfet des Hauts-de-Seine, du maire de Suresnes, des présidents d'associations et de nombreuses personnalités civiles et militaires.

La coupe offerte par l'A.D.I.R. portait le nom de Marie-Louise Cloarec, l'une des parachutistes exécutées à Ravensbrück. Elle a été remise par les déléguées du département à la lauréate, Nadine Eliazord, du groupe sportif de la Police parisienne.

Olga Folgoas et Ginette Lebrell ont pu retrouver la sœur de Marie-Louise Clorarec, qui leur a donné des détails sur la vie et l'action de notre malheureuse camarade.

Infirmière et puéricultrice, elle avait quitté sa ville natale de Carhaix (Finistère) le 6 mai 1940 pour la zone libre, dans l'espoir de pouvoir "faire quelque chose" contre l'occupant. A Grenoble, où elle travaillait dans une pouponnière, elle fit connaissance d'un officier prêt à rejoindre son poste à Alger avec sa famille. En mars 1942, elle les accompagna en tant que gouvernante des enfants.

Le 11 janvier 1943, elle réalisa son vœu en s'engageant dans le Corps féminin des Transmissions (C.F.T.). Le 30 octobre 1943, avec les trois camarades qui devaient partager



Pierrette, Marie-Louise et Suzy, à Londres, encadrant un de leurs camarades parachutistes, Philippe Cravart.

son sort jusqu'à la fin, elle arriva en Angleterre pour y faire un stage de parachutiste radio, avec le grade de sous-lieutenant et port d'uniforme, afin d'exécuter des missions spéciales en France.

Parachutées en Dordogne dans la nuit du 7 au 8 avril, elles gagnèrent Paris, n'y trouvèrent pas le contact prévu et furent arrêtées le 27 avril.

En racontant la déportation et la mort de Marie-Louise et de ses trois amies dans *Voix et Visages* de janvier-février, nous déplorons de ne pas en savoir davantage sur leur vie. Voilà donc un voile qui se lève sur Marie-Louise. Nous n'en savons malheureusement pas plus sur les autres, mais nous sommes en mesure, grâce à une gentille camarade du Var, de donner plus de précisions sur leur engagement.

"Originaires de toutes les provinces de France, des Antilles et plus particulièrement d'Afrique du Nord, a écrit le commandant Georgette Aubignac, nous étions au départ 350 volontaires pour servir dans les unités qui allaient être engagées sur les différents théâtres d'opérations et pour les "Missions spéciales". Vingt de nos camarades ne connurent pas la fin

des hostilités. Parmi elles, cinq trouvèrent la mort dans des conditions effroyables. Leurs noms sont gravés au mont Valérien et dans la pierre d'un monument érigé à Ramatuelle."

C'est devant le nombre croissant d'arrestations de radios clandestins (les Allemands les repéraient grâce à leur remarquable radiogoniométrie), que l'on eut l'idée d'utiliser des femmes. Le général de division L. Merlin, médaillé de la Résistance a précisé : "Sur 1275 jeunes femmes engagées au C.F.T., 350 ont participé aux campagnes de Tunisie, d'Italie, de France et d'Allemagne. Onze ont effectué des missions en France pour le compte du B.C.R.A. Leurs noms : Frédérique Bigrel, Denise Collin, Suzanne Combelas, Colette Martini, Elisabeth Torlet, Jeanne Méraeau, Marie-Louise Cloarec, Eugénie Djendi, Pierrette Loin et Suzanne Mertzizen.

"Leur instruction technique comportait un saut en parachute... J'ai reçu toutes ces jeunes filles avant leur départ pour le Centre d'instruction spécial ; elles savaient toutes que l'insuccès de leur mission devait les conduire à la mort. Elles avaient toutes fait le sacrifice de leur vie pour la France. Je tiens à le dire."

Parmi ces onze héroïnes, cinq victimes : nos quatre camarades fusillées à Ravensbrück et le sergent Elisabeth Torlet. Cette dernière était partie de Maison-Carrée sur un avion américain avec quatre camarades. Leur mission fut parachutée par erreur à 35 kilomètres du point prévu. Elle eut le temps de contacter des F.F.I. auxquels elle fournit des mitraillettes et des revolvers, avant de tomber aux mains d'une quinzaine d'Allemands qui la fusillèrent sur place après l'avoir torturée.

Rencontre interrégionale de Besançon

Je donne rendez-vous à nos amies retardataires qui peuvent encore s'inscrire (très rapidement) à l'aide de la fiche jointe à notre bulletin d'avril dernier.

N'oubliez pas que le but de notre voyage est le remarquable Musée de la Résistance et de la Déportation. *Voix et Visages* lui a consacré, il y a une dizaine d'années, un article signé de M^{me} Lorach elle-même, mais il s'est considérablement développé depuis. Et de nouvelles salles ont été ouvertes récemment. L'une d'elles nous touchera particulièrement puisqu'elle expose les dessins et les modèles de l'abbé Daligault, déporté à Dachau et d'un ancien de Dora, Léon Delabre.

L'abbé Daligault fut jugé par le tribunal de Düsseldorf et, au cours de son procès, exécuta une série de dessins. C'est dans sa cellule qu'il trouva les matières nécessaires à cette réalisation : salpêtre des murs, brouet de sa gamelle, rouille...

Avant de mourir à Dachau peu de jours avant la Libération, il continua à témoigner de

la même manière. L'autoportrait reproduit ci-dessous et une admirable Maternité que vous pourrez contempler à Besançon en sont les exemples les plus frappants.

Jacqueline Fleury

CARNET FAMILIAL

NAISSANCES

Élise Leblanc, petite-fille de notre camarade Françoise Andrieux-Virol, le 15 janvier 1986.

Yannick, arrière-petit-fils de notre camarade Pauline Châtelain, de Magnanville, le 9 avril 1986.

Jean-Loup, petit-fils de notre camarade Marie Fillet, le 12 mars 1986.

Marc, petit-fils de notre camarade Anise Postel-Vinay. Paris le 17 janvier 1986.

Julie, petite-fille de Marie-Louise Seel, de Riedisheim (Haut-Rhin). Avril 1986.

DÉCÈS

Notre camarade Marie-France Ranchon, de Rambouillet, a perdu son frère le 8 avril 1986.

Notre camarade Denise Poinsignon, de La Maxe, a perdu son mari. Mars 1985.

Notre camarade Renée Bernet a perdu son frère. Avril 1986.

Notre camarade Anne-Marie Dalmeyda, de Paris, est décédée. Avril 1986.

Notre camarade Zette Davesne a perdu sa sœur, M^{me} Moreau, le 6 mars 1986.

Notre camarade Sophie Kleszczewski a perdu son frère Paul le 21 janvier 1986.

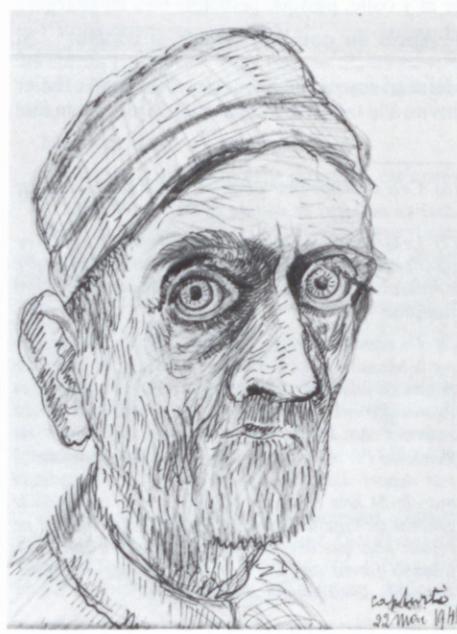
Notre camarade Lou Peters, de Paris, est décédée. Avril 1986.

Notre camarade Madeleine Guérin d'Angers est décédée. Novembre 1985.

Notre camarade Marcelle Nonini, de Montceau-les-Mines, est décédée le 23 janvier 1986.

Notre camarade Frania Negrin, de Paris, est décédée le 20 septembre 1985.

Notre camarade Marie Fontaine, de Bouillé-Ménard a perdu son mari. 1^{er} trimestre 1986.



Il y a quarante-cinq ans

Une séance solennelle consacrée à l'année 1941 et organisée par le secrétariat aux Anciens Combattants avec le concours de la Chancellerie de l'Ordre de la Libération, l'Institut Charles de Gaulle et l'Institut d'Histoire des conflits contemporains, s'est tenue le 7 mai dernier au Palais du Luxembourg. Un certain nombre de personnalités ayant été mêlées aux événements de cette époque ont pris la parole.

Après l'allocution d'accueil du ministre, M. Fontès, Geoffroy de Courcel qui présidait la réunion a souligné les conditions difficiles pour la Résistance dans laquelle s'ouvrirait cette année 1941, année "charnière" dont les événements principaux seront l'invasion de l'U.R.S.S. et l'attaque japonaise sur Pearl Harbour.

Guy Pétroncini a dressé alors le tableau de la situation internationale au début de 1941. Tout va mal. Certes, l'Italie vient de subir une grave défaite en Grèce, mais Hitler a pris la relève et obligé les Britanniques à se réfugier en Crète — d'où il les forcera à réembarquer fin mai. Après la Grèce, il écrase la Yougoslavie le 17 avril et prépare l'invasion de l'U.R.S.S. En Méditerranée, les Anglais ont chassé les forces italiennes d'Egypte, sont vainqueurs à Tobrouk et à Tripoli, mais en mars ils seront délogés de la Libye par l'Afrika Korps.

L'Amérique est toujours neutre, malgré les efforts de Roosevelt, réélu depuis peu. Charte de l'Atlantique, loi prêt-bail, construction de cuirassés, autant de pions qu'il avance, mais ce n'est que le 7 décembre que Pearl Harbour convaincra les Américains de prendre part à la guerre.

Le 22 juin, Hitler lance sur la Russie 12 armées, 300 chars et 3 000 avions. Leur poussée est irrésistible et elles ne connaîtront leur première défaite — devant Moscou — qu'en décembre.

Avant cela, de Gaulle et la Résistance se seront trouvés engagés dans la malheureuse affaire de Syrie, que nous exposera Raymond Offroy. C'est une vieille histoire qui remonte à la conférence de San Remo en 1920, qui, confirmant les accords Picot-Sykes, donne à la France les mandats sur le Liban et la Syrie, tandis que la Palestine, la Transjordanie et l'Irak sont placés sous mandat britannique.

En juin 1941, la politique néfaste du général Dentz, chargé par Vichy de se maintenir en Syrie par tous les moyens — Darlan ira jusqu'à autoriser la Luftwaffe à se poser sur les aérodromes syriens — amène les Alliés à envisager une action militaire. Mais les Britanniques ne veulent pas laisser les F.F.L. combattre seules, et de Gaulle est contraint d'accepter leur concours, ce qui l'oblige à promettre l'indépendance de la Syrie et du Liban. Il s'ensuit une lutte fratricide entre la France libre et celle de Vichy, cette dernière allant dans son obstination jusqu'à préférer abandonner la Syrie aux Anglais plutôt qu'aux Français libres.

Les Britanniques ont-ils vu là l'occasion de chasser les Français du Levant ? C'est vrai pour certains fonctionnaires arabisants et un certain nombre d'officiers qui s'opposent à tout contact entre Français des deux bords. Pour Churchill, on peut s'interroger. Il a reconnu l'autorité de la France par l'accord du 7 août 1940 et admis l'existence d'une armée

française sous commandement français mais il exclut de Gaulle des négociations de Saint-Jean-d'Acre, et la convention d'armistice soulève la colère du chef de la France Libre. Il finira par obtenir satisfaction grâce au désir de conciliation du capitaine Lyttleton, mais l'amertume — entretenue par l'obstination de Roosevelt à ne reconnaître que le gouvernement de Vichy — empoisonnera pendant longtemps nos rapports avec les Alliés.

Cette France libre continuellement grossie par le ralliement de territoires d'Afrique, du Pacifique, de l'Inde, etc., comment est-elle gérée ? Jean Marin nous parle de son organisation politique et militaire. Tout est à faire : création sur le sol britannique d'une force armée ; d'une marine, d'une aviation, assurer leur commandement et leurs besoins grâce à des accords financiers avec les Anglais. Création de services administratifs, réglant le sort des territoires ralliés d'outre-mer, échanges commerciaux, questions syndicales... Le professeur René Cassin sera le maître d'œuvre de cette organisation. Enfin, succédant au Conseil de Défense de l'Empire, le Comité national français, naît le 24 septembre.

Pour l'information, la stimulation, la radio joue un rôle capital en "empêchant l'âme de la France de passer à l'ennemi". La coordination des réseaux de résistance, en contact avec le B.C.R.A., s'accomplit par la venue à Londres de Jean Moulin en octobre. Naissance du C.N.R., Jean Moulin étant le représentant unique du général de Gaulle.

De quelles forces navales et aériennes dispose la France libre en 1941 ? L'amiral Flohic le précise : en hommes, 10 à 12 000 marins ; 28 bâtiments sont au combat : 4 sous-marins mouilleurs de mines, 2 contre-torpilleurs, 1 torpilleur, 10 chasseurs, 4 chalutiers patrouilleurs, l'embryon des commandos Kieffer, des unités de commerce françaises, 170 navires, équipés par les F.N.F.L. La petite force navale créée par l'amiral Muselier vogue sur toutes les mers du globe.

Les forces aériennes diffèrent en ceci que nos aviateurs, venus par leurs propres moyens, volent dans la R.A.F. Ce sont une vingtaine de pilotes et deux officiers supérieurs. Le 8 juin, la mission du colonel Vallin pour une force aérienne libre aboutit à un accord concernant le matériel et l'instruction des pilotes.

Si l'année 1941 a commencé mal, elle connaîtra quand même quelques succès. Le général Simon, grand chancelier de l'Ordre de la Libération et le général Dubois nous parlent des opérations auxquelles participeront les F.F.L. et qui relèveront le moral des Français. C'est le Tchad, rallié à la France libre, qui sert de point de départ pour les expéditions dans l'Est africain : au nord, la destruction, en janvier, par des forces franco-britanniques du fort de Mourzouk, suivie peu après de la prise de Koufra qui fut, on s'en souvient un extraordinaire exploit.

Avec 350 hommes, dont 100 Européens, quelques canons de 37 et un seul canon de 75, l'armée de Leclerc va traverser 570 kilomètres de désert sous une chaleur atroce et les attaques des avions italiens. L'opiniâtreté de Leclerc et sa rapidité d'action prennent les Italiens par surprise. Après dix jours de blocus et croyant avoir affaire à une force supérieure, le fort, bombardé par l'unique 75, capite le 1^{er} mars. Le 2, Leclerc prononce son célèbre sermon.

Viennent ensuite le raid sur le Fezzan et la conquête de l'Erythrée. C'est la brigade d'Orient des F.F.L. (Légion étrangère et Sénégalais) renforcée par des forces britanniques, qui en est chargée sous le commandement du général Legentilhomme. La résistance italienne, ayant été brisée à Keren et à Englafat par la brigade du colonel Monclar, Massoua tombe le 7 avril. Toute l'Erythrée est occupée. C'est la fin de l'empire italien.

Ancien administrateur de Saint-Pierre et Miquelon, Alain Savary nous raconte ensuite le ralliement de ce petit archipel dont les habitants ne demandent qu'à se joindre à nous et dont le poste-radio de Saint-Pierre serait fort utile pour signaler les déplacements de l'ennemi. Bien entendu, Washington met son veto à l'action envisagée par de Gaulle. Là-dessus, apprenant que les États-Unis et le Canada s'apprêtent à installer de gré ou de force à Saint-Pierre un personnel destiné au poste-radio, de Gaulle donne l'ordre à Muselier d'y débarquer sans plus attendre. Ce qui fut fait la veille de Noël à la grande joie des habitants. Un référendum révèle 651 oui sur 990 inscrits.

Fureur du gouvernement américain qui réclame la neutralisation des îles. De Gaulle refuse. Finalement, après maintes discussions, l'opinion américaine manifestant sa sympathie à l'égard de la France Libre, Washington sauve la face par un communiqué concluant par le statu quo.

Après la pause du déjeuner, la séance reprend l'après-midi, avec Christian Pineau comme président. Henri Michel étant absent pour raisons de santé, c'est M. d'Hoop qui nous parle de la Résistance et de ses ennemis. "On n'entre pas dans la Résistance, dit-il, on la crée." Pour cette lutte, la France n'a pas de tradition nationale. Aussi 1941 est-elle une année d'apprentissage, douloureux, difficile, de la clandestinité.

Le gouvernement de Vichy a été reconnu par tous les pays, sauf la Belgique, les Pays-Bas et le Danemark. Abetz prêche pour le rapprochement franco-allemand. Pétain est-il attentiste ? Il a cru à la victoire allemande et cherche surtout à obtenir la paix. Mais son dauphin, Darlan, muni de tous les pouvoirs après le renvoi de Laval, est prêt à la collaboration militaire. Il crée la L.V.F. la Milice.

Comment résister. Les contacts sont rares avec Londres et la France Libre. La Résistance n'en est encore qu'à ses débuts.

En 1941, le mouvement *Défense de la France* est dans l'enfance, nous dit Robert Salmon. Il atteint son adolescence en 1942, l'âge adulte en 1943, l'âge mûr en 1944 et la décadence en 1945. Fondé par Robert Salmon, prisonnier évadé, Philippe Vianney et Marcel Lebon, grand bourgeois plus âgé qui le financera en partie, il dispose d'une rotative volée sur laquelle on imprime un journal à 5 000 exemplaires. Ses membres sont jeunes, étudiants parisiens d'origine bourgeoise, plutôt chrétienne, futurs professeurs convaincus de la défaite finale des nazis.

Sans aucun contact avec Londres, ni le B.C.R.A. ni autre organisation, ils se consacrent à la propagande plutôt qu'au renseignement, publient 6 numéros entre juillet et décembre 1941. Leur thème : "Ni Allemand,

ni Russe, ni Anglais" traduit une volonté d'unification qui rejette au loin la politique.

Voici maintenant *Franc-Tireur* dont nous parle Jean-Pierre Lévy. Seul organe de la zone sud, il a des débuts difficiles. Même à Lyon, où l'on ignore l'occupation, des gens estiment que la guerre est finie. La propagande de Vichy est efficace. Ceux qui s'y opposent sont surtout de petits groupes d'amis, se retrouvant au café ou chez Noël Clavier, des démocrates plutôt de gauche. Ils répandent des tracts sur le thème "France Liberté", participent aux plébiscistes silencieux, mais n'ont pas de moyens, pas d'argent. Le premier numéro daté de décembre 1941, tiré sur 4 pages, s'efforce d'informer et de dire beaucoup de choses en peu de mots.

A Paris, les intellectuels ne pouvaient rester passifs. Dès juillet 1940 se forme le premier réseau, le groupe du *Musée de l'Homme* dont nous parle Germaine Tillon. La chose remonte à la rencontre de deux colonels, de La Rochère et Houet, avec Boris Vildé, Yvonne Oddon et Anatole Lévitcky en juin 1940. Se joignent à eux des écrivains, qui sortent un journal intitulé *Résistance*. André Bouloche, ingénieur des Ponts, et André Postel-Vinay lui fournissent des informations. D'autres groupes se forment, groupes d'évasion de Sylvette Leleu et de sœur Hélène Sudler entre autres. L'année 1941 sonne malheureusement le glas du réseau. Ses membres sont dénoncés, fusillés ou déportés, victimes aussi d'imprudences, mais comment les éviter lorsqu'on recrute ? De nombreux agents payés se sont introduits de cette façon.

C'est ensuite à Charles Tillon de nous éclairer sur *Francs-Tireurs et Partisans*.

Député d'Aubervilliers et responsable du parti communiste pour le Sud-Ouest, il fait partie de ces communistes résistants de la première heure qui désapprouvent la politique de leur parti. Bientôt Benoît Frachon lui demande de venir à Paris mettre sur pied un secrétariat clandestin. Il s'agira de se rendre insaisissable, de vivre dans l'ombre et d'obéir à un chef de groupe. Les premiers volontaires sont des travailleurs et des anciens de la guerre d'Espagne. Puis il parle du terrorisme, des exécutions de soldats allemands et de son désaccord avec la consigne donnée par de Gaulle à ce sujet. Pendant l'année 1941, il y a eu 107 sabotages et 8 déraillements de trains.

L'entrée en guerre de l'U.R.S.S. fait l'unité dans le P.C. Son premier journal s'appellera *France d'abord*. Les F.T.P., quant à eux, n'étaient pas l'armée du Front national. Ils étaient 250 000 en 1945 et ne comptaient que 12 000 communistes.

Henry Bulawko rappelle les étapes de la politique de Vichy. L'année 1940 a vu le recensement des juifs, leur dotation d'un statut particulier, l'abrogation du décret Crémieux. En mars 1941 le Commissariat aux Affaires juives est créé. En mai, sur 3800 juifs étrangers convoqués, 3 500 disparaissent dans la clandestinité. Le 21 juin a lieu le premier transport vers Sachsenhausen ; le 21 juillet, c'est la construction du camp de Maïdanek, le 20 août, une rafle monstrueuse, le 20 octobre, la création de l'Union générale des Israélites de France. Après une nouvelle rafle, l'année se termine sur une amende d'un milliard de francs frappant les juifs de zone nord.

* * *

A toutes ces auditions succède un intéressant échange de questions et de témoignages entre les assistants et les orateurs. Puis Pierre

Sudreau conclut les travaux en soulignant l'intérêt de la communication, l'utilité de faire passer notre message, celui de l'unité de la Résistance dans sa diversité. En 1941, où l'ordre allemand pèse de tout le poids de ses victoires, quatre faits importants se sont produits :

- 1° l'invasion de l'U.R.S.S.
- 2° les représailles de plus en plus brutales des S.S. (Châteaubriand)
- 3° la guerre devenue planétaire après Pearl Harbour
- 4° le retour de Jean Moulin.

La Résistance a été un énorme pari. Et aussi une leçon, celle de ne jamais accepter la servitude et d'imiter ce grand combattant de 1940, Guynemer, dont la devise était : Faire face.

IN MEMORIAM

Emilienne Charon

Emy nous a quitté après ce qu'il est convenu d'appeler "une longue et douloureuse maladie".

Peut-être parce qu'elle était parmi les plus jeunes de notre groupe, peut-être parce que sa maladie lui infligeait de véritables tortures, nous avons été bouleversées par ce que nous considérons comme une véritable injustice.

Et pourtant elle a su l'assumer cette maladie, avec le même courage tranquille, la même énergie, la même dignité qu'elle a manifestées tout au long de sa vie.

De la prison du 92 à Clermont-Ferrand, jusqu'à Bergen-Belsen, en passant par Ravensbrück et Hanovre, elle a toujours su se mettre au service des autres, sans aucune ostentation, tout naturellement, avec le même calme tranquille et le sourire plein d'humour qui la caractérisaient. Sa franchise, quelquefois brutale, mais jamais dure, n'avait d'égal que sa joie communicative et sa modestie. C'est à la prison du 92, qu'elle a su redonner courage et espoir à un détenu atrocement martyrisé, avec tout ce qu'elle possédait, après avoir été dépossédée de tout, son magnifique sourire plein de compassion et d'offrande. Sourire qui devient force et promesse puisque ce "frère d'armes" ne l'oubliera jamais. Revenu de Mauthausen il n'eut de cesse de retrouver celle qui restera sa femme pendant plus de 40 ans.

A Ravensbrück, sa haute taille la désignant à la vindicte des *Offizierinnen*, elle essayait d'éviter coups et claques en se cachant sous une table du bloc 13 en compagnie de quelques amies, d'Odile en particulier, et c'était "le dernier salon où l'on causait", le coin où l'on riait !

Après l'enfer de Bergen-Belsen ce fut le retour, la vie qui recommence ! Mariage, enfants, petits-enfants.

Non contente de s'occuper de sa famille, elle se dévouait aussi bien, en tant qu'infirmière dans un petit village de Savoie, qu'en s'occupant efficacement des réfugiés d'Afrique du Nord, ou en répondant à l'appel des organisa-

teurs du Prix de la Résistance, et en captivant des jeunes lycéens par ses causeries.

Lors de nos rencontres d'ex-Hanovriennes, chaque année à Vichy, nous retrouvions Emy égale à elle-même, avec toute sa fougue, partant en croisade contre l'injustice, l'intolérance, la bêtise humaine. Mais comment parler d'elle au passé ?

En nos coeurs, elle restera toujours vivante, petite flamme de l'Espérance, intacte à notre amitié.

Maguy Degeorge

Information

Le problème de la protection et de la conservation des plaques commémoratives apposées sur des murs d'immeubles en souvenir d'événements liés aux guerres mondiales a été résolu par la loi n° 86-729 du 18 juillet 1985 dont voici les termes :

Art. 27. — La première partie (Législative) du code de l'urbanisme est ainsi complétée :

I. — Après l'article L. 430-4, il est inséré un article L. 430-4-1 ainsi rédigé :

"Art. L. 430-4-1. — Lorsque le permis de démolir porte sur un immeuble ou partie d'immeuble, support d'une plaque commémorative, celle-ci est, durant les travaux de démolition, conservée par le maître d'ouvrage.

"A l'occasion des travaux d'aménagement de l'espace ainsi libéré le maître d'ouvrage réinstalle la plaque en un lieu visible de la chaussée.

"Ces opérations sont déclarées auprès du maire de la commune."

II. — Après l'article L. 430-4-1 ci-dessus est inséré un article L. 430-4-2 ainsi rédigé :

"Art. L. 430-4-2. — Les infractions aux dispositions de l'article précédent sont constatées selon les modalités de l'article L. 480-1 du présent code.

"Les méconnaissances des obligations imposées par l'article L. 430-4-1 sont sanctionnées d'une amende de 2 000 F à 10 000 F. La réinstallation de la plaque commémorative est prononcée par le tribunal et assortie d'une astreinte dont le montant ne peut être inférieur à 500 F.

"En outre, en cas de perte ou de destruction de la plaque commémorative au cours des travaux, le tribunal ordonne, à la charge du maître d'ouvrage, la gravure et l'installation d'une nouvelle plaque apposée dans les conditions du deuxième alinéa de l'article L. 430-4-1."

Communiqué

Dieu dans les camps de concentration nazis

Cette recherche est entreprise par Geneviève Thieuleux, conservateur du Centre National Jean-Moulin, 48, rue Vital-Carles, 33000 Bordeaux.

Des témoignages personnels seraient précieux et sont demandés pour mener à bien ce travail.

Vous en êtes vivement remerciés par avance.

Directeur-Gérant : G. ANTHONIOZ

N° d'enregistrement à la
Commission paritaire : 31 739

GROU-RADENEZ & JOLY IMPRIMEURS - (1) 42 60 37 37 - PARIS 6